

Communiqué de presse

Paris, le 05 octobre 2021

ESG : Un Clean Score® pour évaluer les Sociétés de Gestion de Portefeuille

Anne Delaroche, Conseillère en Gestion de Patrimoine et Vincent Auriac, Conseiller en Investissement Financier, experts en finance durable, lancent un Clean Score® permettant d'évaluer les Sociétés de Gestion de Portefeuille en matière de performances ESG. Basé sur trois critères fondamentaux (le climat, la mixité sociale et la philanthropie), cet outil permettra à la finance responsable de mieux éclairer les CGP et de répondre aux attentes du client final. Explications.

Au moment où l'offre de fonds ISR explose, il est difficile de discerner les sociétés de gestion réellement concernées par les performances ESG des produits qu'elles proposent. Ce constat a été posé par Anne Delaroche, Conseillère en Gestion de Patrimoine et Vincent Auriac, Conseiller en Investissement Financier, tous les deux experts en finance durable. En effet, avec leurs confrères, les deux professionnels ont remarqué à quel point, la multitude et la complexité des critères ESG nuisent à leur compréhension et à leur diffusion. *“C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place un Clean Score®, système de notation simple et dynamique. L'idée n'est pas de noter des fonds à la manière des agences de notation, mais les fabricants et de suivre leur évolution dans le temps. Le but n'est pas de les sanctionner mais plutôt de discerner plus facilement les bons élèves.”* expliquent les deux fondateurs.

Clean Score®, mode d'emploi

C'est pourquoi, Anne Delaroche et Vincent Auriac, ainsi que les CGP à l'origine de cet outil, ont apporté leurs sensibilités respectives et conçu un Clean Score® qui repose sur trois thèmes fondamentaux de l'ESG : le climat, la mixité sociale et la philanthropie. Pour ce faire, ils demanderont aux sociétés de gestion de communiquer trois informations simples à produire et à comprendre :

- **E** : la liste des entreprises dans lesquelles sont investis dans un premier temps, 50% de ses encours. Elle permettra de calculer leur facture environnementale, à partir de leurs émissions de CO2, basée sur la méthodologie du Score Carbone®.
- **S** : le nombre de femmes présentes parmi les dix premières rémunérations de la SGP
- **G** : l'effort de philanthropie, les dons (en temps et en argent) exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires

Impliquer les Sociétés de Gestion de Portefeuille

Pour donner sa pleine mesure au Clean Score®, les deux professionnels comptent impliquer les Sociétés de Gestion de Portefeuille. *“Notre démarche est basée sur le progrès. Nous souhaitons partir d'un constat simple et utiliser des outils compréhensibles par elles et tous, de sorte à créer un score puissant et dynamique.”* détaillent-ils. En effet, il s'avèrera

particulièrement intéressant de suivre l'évolution des SGP, en mesurant l'évolution de leur implication mais aussi en étudiant l'appétence globale de la profession, en agrégeant toutes les données de toutes les sociétés de gestion.

Un outil pour les CGP

Cet outil, qui sera présenté et calculable dès ce mardi 5 octobre, sera animé par un comité de pilotage qui a vocation à accueillir des CGP engagés et convaincus que l'ISR a toutes ses cartes à jouer auprès des sociétés de gestion et des clients finaux. Il sera conduit par Anne Delaroche, Conseillère en Gestion de Patrimoine et présidente de Delaroche Patrimoine, adhérente du « 1% pour la Planète » et Vincent Auriac, Conseiller en Investissement Financier et président d'Axylia, à l'origine du Score Carbone®. Pour donner de l'envergure au Clean Score, les initiateurs lancent le « Club des 100 », accessible sur simple adhésion. Ouvert aux CGP et SGP, il permettra d'acquérir une représentation et une légitimité suffisante pour porter cet outil et inciter les sociétés de gestion à considérer des modèles plus durables.

En savoir plus sur le Clean Score® : www.cleanscore.fr

Contact presse :

Cyrille Darrigade - Attaché de presse - Tél. 06.20.17.40.41 - cyrille.darrigade@gmail.com